

Réunion du Conseil Municipal

Le Maire de Saint-Sauvant :

- ayant convoqué le conseil municipal pour une réunion en date du 29 mai 2024,
- le quorum n'ayant pas été atteint
- vous informe que la prochaine réunion de conseil aura lieu

Le lundi 3 juin 2024

à 18h30 à la Mairie

Lorsque ce quorum n'est pas atteint, l'article L. 2121-17 du CGCT précise que le conseil municipal est à nouveau convoqué à trois jours au moins d'intervalle. Il délibère alors valablement sans condition de quorum.

ORDRE DU JOUR

- Zones d'accélération des énergies renouvelables : avis du conseil
- Intégration de parcelles au domaine public
- Régularisation : cession de parcelles sises au carrefour de la Penneterie
- Vente de bâtiment communal sis 8 place de la Mairie
- Financement des travaux d'aménagement d'un pumptrack : demandes de subvention
- Financement des travaux de rénovation de la toiture du Temple : demandes de subvention
- Demande de subventions à la commune de Saint-Sauvant
- GPCu : fonds de concours solidarité
- GPCu : proposition de mutualisation de matériel
- Plantation de haies : proposition de convention
- Réseau C@bri de la Bibliothèque Municipale : proposition de convention
- Personnel : Proposition d'avancement de grade
- Renouvellement du dispositif Argent de Poche
- Détermination de tarifs pour la location des toilettes sèches
- Décisions du Maire
- Questions diverses

Le Maire,
Christophe CHAPPET

